

Le magazine de la Confédération des syndicats nationaux

Juin 2006, numéro vingt-deux

Perspectives

OSSEK

au quotidien



62^e
CONGRÈS



S'engager à oser au quotidien

Participer à un congrès de la CSN a toujours ce petit quelque chose d'un peu magique. Le temps semble suspendu pendant cette courte période triennale où nous évaluons nos actions passées et faisons le plein d'orientations pour l'avenir, où nous élargissons nos horizons et rechargeons nos énergies au contact des uns et des autres.

Ce congrès en fut un d'ouverture sur des réalités qui devraient faire mentir ceux qui, sans vouloir mieux nous connaître, nous assimilent à une force d'inertie soucieuse uniquement de son confort et indifférente au reste.

Le 62^e Congrès de la CSN aura été un congrès de débats lors duquel des orientations majeures ont été définies pour s'attaquer à la discrimination en fonction des statuts d'emploi, pour assurer un revenu décent à la retraite pour tous, pour devenir un partenaire incontournable en matière de formation et pour contrer la prolifération des agences de placement qui minent trop souvent la solidarité et hypothèquent sérieusement l'avenir de nos conditions de travail.

La conciliation famille-travail, qui préoccupe particulièrement les jeunes, s'inscrit également au cœur de nos actions. Je la tiens comme un des engagements importants du 62^e Congrès. Chaque syndicat s'est engagé à formuler des revendications auprès de son

employeur après avoir procédé à une évaluation des besoins de ses membres, et ce, en vue de mettre en œuvre au moins une nouvelle mesure au cours du prochain mandat.

Les actions environnementales, de développement durable et pour l'achat responsable devront également s'intégrer dans le champ des relations de travail, alors que chaque syndicat s'est engagé à poser au moins un geste allant dans le sens d'une gestion environnementale plus responsable. Pour concrétiser nos dires, nous avons pris les dispositions afin que, pour la première fois de son histoire, la CSN tienne un congrès vert, zéro déchet et zéro carbone.

La création d'un comité fédéral des lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres



Photo : Michel Giroux



CONGRÈS

Budget 2008–2011

Plus d'argent pour les luttes

4

démontre que nous osons investir tous les champs d'action où le syndicalisme se doit d'être présent afin de traquer toutes les formes de discrimination qui empêchent l'être humain de s'accomplir. C'est ça *Oser au quotidien*.

Des engagements à mettre en pratique

Les orientations adoptées, à l'image de plans d'architecte, doivent maintenant prendre forme sur le terrain et faire l'objet d'une détermination constante à les voir se déployer dans tous les secteurs, selon la réalité propre à chacun d'eux. Sinon, ces orientations ne seront que des esquisses qui n'auront jamais quitté la planche à dessin.

Nous sommes à un moment charnière du syndicalisme. Nos repères traditionnels s'estompent. Nos négociations se déploient différemment. Nos luttes prennent des formes nouvelles. Nos champs d'intervention se diversifient. Nos solidarités se mondialisent.

Au cours des trois prochaines années, nous aurons des centaines de jours pour surprendre ceux contre qui nous luttons. Nous serons là où ils ne nous attendent pas. Nous aurons des centaines de jours pour secouer la morosité entretenue par les partisans du tout à l'économie, du moins d'État et par les spécialistes du dénigrement de l'action collective.

Pour y arriver, chacune et chacun, à la mesure du défi auquel il est confronté dans son milieu de travail, doit avoir le souci de revoir, d'adapter et de réinventer au besoin les pratiques et les stratégies.

Bref, des centaines de jours nous attendent, où il nous faudra... OSER !

Claudette Carbonneau



Damien Contandriopoulos

Le privé : un château de cartes

6



Environnement

Aller plus loin

8



Jean-François Lisée

Des idées qui bousculent

12



Congrès vert

Pari gagné

14



Bouchard-Taylor

Des gestes attendus

17



Guy Ryder

Un mouvement qui ose s'engager

19





Budget 2008–2011

Plus d'argent pour plus de luttes

par Denise Proulx

La solidité du Fonds de défense professionnelle

Autre bonne nouvelle. Le Fonds de défense professionnelle (FDP) a bonifié sa situation de 21 millions de dollars au cours de l'exercice financier 2005–2008 et les surplus accumulés sont maintenant de 36 millions. Les délégué-es ont adopté que ces sommes d'argent reviendront aux travailleuses et aux travailleurs en grève ou en lock-out, de même qu'à ceux et celles qui subissent un congédiement pour activités syndicales. Ainsi, les prestations seront haussées en trois étapes successives. Depuis le 19 mai dernier, elles sont passées à 215 \$ par semaine. Elles grimperont à 220 \$ par semaine au 1^{er} mars 2009 et à 225 \$ par semaine au 1^{er} mars 2010.

De plus, les allocations hebdomadaires versées aux syndicats pour soutenir les dépenses de grève seront bonifiées substantiellement, en fonction du nombre de syndiqué-es, pour une hausse globale de 60 %. Par ailleurs, le FDP majore les versements de péréquation aux fédérations, l'augmentation est de 400 000 \$ par année, soit une hausse de plus de 10 %. Le même pourcentage s'applique aux conseils centraux. « Afin de mieux soutenir nos fédérations et nos conseils centraux, que ce soit

Avec une augmentation des revenus de 22 millions de dollars, le budget 2008–2011 de la CSN permettra aux syndiqué-es de raffiner leurs actions sur le terrain. Les travailleuses et les travailleurs en grève, les syndicats en conflit, les fédérations et les conseils centraux en sont les grands bénéficiaires.

Ce budget, établi à 207 687 209 dollars, n'a pas eu de mal à être adopté à l'unanimité. Les délégué-es ont vite compris que la redistribution de ces sommes par la CSN les outillera pour faire avancer leurs luttes.

Avec réalisme, la CSN prévoit un ajout de 4000 nouveaux membres à l'horizon de 2011, cela en dépit d'une conjoncture économique difficile et inquiétante. En effet, le Code du travail maintient son parti pris pour les employeurs, et, depuis 2002, un travailleur sur cinq dans le secteur manufacturier a perdu son emploi, sans parler de la crise sévère que vit le secteur forestier. Ajoutez à cette situation la valeur du dollar canadien toujours forte par rapport au dollar

américain et le ralentissement économique chez nos voisins du Sud, vers qui se dirige 75 % des exportations québécoises, et vous aurez le portrait des défis à relever.

Heureusement, le Québec fait figure de proue en Occident en matière de syndicalisation. En effet, que ce soit en France, aux États-Unis ou dans la plupart des pays occidentaux, le taux de syndicalisation est en chute libre. Ici, il se maintient à 40 % des travailleurs. Puis, la CSN tire avantage du règlement de l'équité salariale dans le secteur public qui a favorisé une croissance des salaires, ce qui a conséquemment apporté des revenus supplémentaires en provenance des cotisations. Cela permet de maintenir fixe le taux de contribu-

tion à la vie syndicale à 0,72 %. Mais la confédération n'entend pas rester passive. « Nous prévoyons explorer la syndicalisation de nouveaux secteurs en fonction notamment des priorités établies conjointement avec les fédérations. De plus, la CSN entend accroître son membership dans le secteur de la construction et dans le secteur public », a annoncé Pierre Patry, trésorier de la CSN.

Photos: Alain Chagnon

« Nous revendiquons auprès du gouvernement du Québec qu'il adopte une loi qui obligera tous les employeurs à fournir un régime de retraite à leurs employé-es. »

dans leurs secteurs d'activité ou sur leur territoire, nous doublons les sommes réservées pour les campagnes sectorielles ainsi que pour les campagnes régionales », a complété Pierre Patry.

Enfin, le budget des négociations regroupées a aussi connu une bonification, dans l'objectif bien clair d'encourager le regroupement des syndicats afin d'augmenter, lors de leur négociation, leur rapport de force avec l'employeur. « C'est une stratégie que nous voulons encourager davantage dans le secteur privé. Nous croyons que si elle s'étend à un plus grand nombre de domaines, ce sera possible de renforcer les plateformes communes de revendications ainsi que les plans d'information communs, au profit de meilleures avancées pour les travailleuses et les travailleurs », a-t-il souligné.

Priorité à la syndicalisation

Outre les diverses campagnes de syndicalisation que la CSN mènera dans le secteur privé, elle entend profiter en 2009 de l'ouverture de deux grandes périodes de changement d'allégeance pour augmenter son membership. L'une, en juin, dans le domaine de la construction, l'autre, en juillet, dans le secteur public. « Dans le secteur de la construction,

nous jugeons que notre positionnement est bon, car lors de la dernière ronde de négociation, la CSN a joué un rôle de premier plan. Ce fut apprécié des travailleurs et nous estimons qu'ils s'en souviendront », a analysé Pierre Patry.

Dans le secteur des services publics, la CSN est déjà l'organisation syndicale la plus présente et elle compte sur la période de changement d'allégeance syndicale pour accroître sa représentativité. « La centrale ne cache pas son intention de mettre de l'ordre dans les statuts d'emploi et de contribuer à définir des conditions de travail analogues pour les travailleuses et les travailleurs à temps partiel et à temps plein », a rappelé le trésorier de la CSN.

Une retraite pour tous

Autre cheval de bataille, les régimes de retraite. La CSN juge totalement inacceptable que des travailleurs passent toute une vie au service d'un employeur sans que ce dernier s'implique à leur assurer une retraite de qualité. « Nous revendiquons auprès du gouvernement du Québec qu'il adopte une loi qui obligera tous les employeurs à fournir un régime de retraite à leurs employé-es », a dit Pierre Patry. La CSN soutiendra ses fédérations pour qu'elles adoptent



Pierre Patry,
trésorier de la CSN

des politiques de négociation qui incluront des clauses portant sur les régimes de retraite, y compris la mise en place de régimes sectoriels, comme ce fut le cas pour le secteur

de l'hôtellerie, les centres de la petite enfance et le secteur préhospitalier. C'est un droit qu'elle entend faire reconnaître sans équivoque.

Des mythes qui favorisent les intérêts privés

Si la notion élastique du mot « public » constitue un terrain miné dans de nombreux débats entourant la santé au Québec, c'est parce que la capacité de définir ce terme serait déterminante pour l'avenir de notre système.

par Lyle Stewart

C'est une des observations du chercheur Damien Contandriopoulos, du Département de l'administration de la santé de l'Université de Montréal. Ses travaux l'ont mené à conclure que le succès relatif de l'un ou l'autre des différents acteurs dans ces débats est lié à leur aptitude d'associer leur position à l'intérêt public, même si cette position favorise des intérêts privés.

Damien Contandriopoulos n'est pas un observateur neutre. Ce constat est devenu clair lors de sa présentation, le 14 mai, au congrès de la CSN : *L'avenir du système de santé au Québec*. Pour lui, ceux qui proposent la privatisation plus ou moins complète de notre système de santé sont en train de construire « un château de cartes ». Un château que le chercheur a pris un malin plaisir à démolir.

Dans son exposé, M. Contandriopoulos a fait une distinction entre le financement – qui paie – et la dispensation – qui fournit des soins de santé. La dispensation a été, depuis toujours, un amalgame du public et du privé. Le débat actuel vise le financement. Et il a lui-même posé la question : « pourquoi privatiser le financement ? »

À cette question, il a donné les trois réponses les plus communes et, en même temps, les plus « niaises » que l'on nous sert : on n'a pas les moyens, le vieillissement va faire exploser les coûts et le système privé est plus efficace.

Selon lui, des chiffres sont cités hors contexte afin de faire peur à la population, par exemple, le fait que les dépenses de santé au Québec (privées et publiques) sont passées de 7 milliards de dollars, en 1981, à plus de 31 milliards, en 2005, un bond de presque 450 %. En même temps, les dépenses du ministère de la Santé et des Services sociaux constituent les plus importantes du gouvernement québécois, avec 43 % des déboursés étatiques qui y sont consacrés.

Et pourtant, en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) – et donc, de notre capacité de payer – le niveau de ces dépenses n'a presque pas changé, passant d'environ 7 % du PIB, en 1981, à 8 %, aujourd'hui, ce qui est près de la proportion des dépenses de santé dans les économies des pays européens et de celles des



Photo : Alain Chagnon

Le chercheur Damien Contandriopoulos, du Département de l'administration de la santé de l'Université de Montréal

autres provinces canadiennes. La santé occupe une plus grande place dans les décaissements de l'État québécois parce que les budgets des autres ministères n'ont simplement pas évolué au même rythme que l'économie depuis les années 1970.

Alors, la cohorte démographique des baby-boomers qui passe à la retraite fera-t-elle exploser les coûts ? Il y aura une hausse de ceux-ci, avoue le chercheur. Le vieillissement de la

population devrait entraîner une augmentation de 1 % par année des dépenses de santé. Ainsi, en dollars constants, les dépenses par personne de 2321 \$, en 2002, devraient grimper à 2940 \$, en 2026, en raison du vieillissement. Ce n'est donc pas une catastrophe.

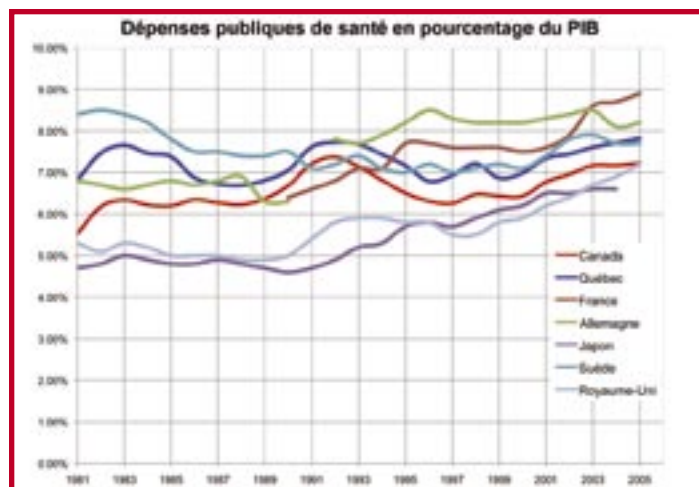
« Si nous ne nous attaquons pas aux problèmes réels du système de dispensation, ce sera à court terme la fin du système public d'assurance. »

Ah, mais il reste que le privé est plus efficace que le système public. Tout le monde le sait. Résolument faux, répond M. Contandriopoulos. On n'a qu'à regarder les dépenses administratives des systèmes public et privé d'assurance maladie. En 2004, au Canada, par exemple, les coûts d'administration ont été plus élevés pour les 13,2 % de dépenses effectuées par l'assurance privée que pour les 72 % des dépenses provenant du système d'assurance public. C'est une situation qui se répète dans les autres pays industrialisés.

Le conférencier nous a rappelé les différences de base entre les assurances privées et publiques. Les assurances publiques, elles, couvrent tout le monde. Chacun consomme selon ses besoins. Il y a donc une redistribution des ressources, et il y a une capacité de contrôler les dépenses totales.

Par contre, les assurances privées ne couvrent que les adhérents. Chacun paie selon la consommation anticipée. Le concept « d'utilisateur payeur » règne, et la capacité de contrôler les dépenses est faible.

« S'il existe des problèmes avec le système public de santé québécois, conclut M. Contandriopoulos, c'est que ce n'est pas assez public. Il n'existe aucune raison de le changer pour un système privé moins performant, plus cher et moins équitable. »



En dollars constants, les dépenses par personne de 2321 \$, en 2002, devraient grimper à 2940 \$, en 2026, en raison du vieillissement. Ce n'est donc pas une catastrophe.

« En effet, le vrai problème n'est pas le VUS Mercedes du système public d'assurance, c'est la Lada rouillée et dépassée du système de dispensation des soins qui fait trop de place au privé », a donné en exemple le chercheur. Pendant que le débat public se concentre sur les modes de financement, le système est en train de craquer dans un PPP *de facto* de la dispensation des soins, qu'elle soit effectuée par des médecins entrepreneurs autonomes, des hôpitaux OSBL ou des cliniques privées. Et la loi 33 (les suites de Chaoulli : hanche – genoux – cataracte – RocklandMD) ne fait qu'accentuer le processus de privatisation.

Selon Damien Contandriopoulos, l'ajout de services de santé privés en parallèle aux ressources publiques constitue un incitatif à augmenter le nombre d'interventions sans se poser la question de leur pertinence. Il attribue cela à la nature des soins de santé en notant qu'il est possible d'en augmenter la production presque à l'infini, et que cette capacité additionnelle sera toujours utilisée – entraînant une explosion des coûts.

Afin de restreindre ces derniers, le chercheur nous propose des « avenues structurantes » : entre autres, financer les institutions par capitation ; intégrer les médecins dans les organisations ; déléguer les tâches (sages-femmes, infirmières praticiennes, vraie médecine de première ligne) ; intégrer la notion de pertinence dans le système ; et instaurer des systèmes d'information fiables.

L'arrêt Chaoulli, en 2005, complique la tâche. Ce jugement a ouvert la voie à l'assurance privée pour payer les soins privés.

Pour M. Contandriopoulos, c'est clair qu'un système privé parallèle constituera un obstacle additionnel à la mise en place de mécanismes visant à favoriser la pertinence des soins. Parmi ces obstacles, il y a la réticence des associations professionnelles médicales à discuter de toute intervention qui toucherait l'autonomie de pratique ou encore les intérêts financiers de certains groupes, comme celui de l'industrie pharmaceutique.

« Nous sommes à la croisée des chemins, prévient M. Contandriopoulos. Si nous ne nous attaquons pas aux problèmes réels du système de dispensation, ce sera à court terme la fin du système public d'assurance. »

Des petits pas pour aller plus loin

par Michel Crête

La table ronde portant sur l'environnement et le développement durable lors du congrès de la CSN, le 13 mai, tombait à point nommé. Le matin même, *La Presse* révélait à sa une que, selon la National Geographic Society, « Les Canadiens et les Américains sont les moins verts du monde ». Les deux pays détiennent ce triste record en raison de la grande taille des maisons, des déplacements en automobile en solitaire et d'une sous-utilisation du transport public.



Steven Guilbeault, porte-parole d'Équiterre

Cette table ronde, une première dans un congrès de la centrale syndicale, a réuni sur la scène trois militants, de surcroît des spécialistes, afin de mieux partager les expériences d'action syndicale en environnement.

Canicule en France

Participant à cet événement, le porte-parole sur le climat et l'énergie chez Équiterre, Steven Guilbeault, a démontré que l'humanité court à sa perte à la vitesse grand V... si on ne passe pas à l'action, voire si un coup de barre radical n'est pas donné. Ensuite, le syndicaliste belge Thierry Demuysière et la conseillère syndicale Isabelle Ménard du Service des relations du travail de la CSN (SRT) ont donné des exemples concrets d'actions en environnement.

« Le problème des changements climatiques, ce n'est pas uniquement parce que ça se réchauffe, c'est que nous les humains, nous avons la capacité de produire ces changements en quelques décennies, alors qu'auparavant, ça prenait des dizaines de milliers d'années », a indiqué Steven Guilbeault. Il a expliqué que les concentrations en CO₂ (dioxyde de carbone) n'avaient pas changé au cours des 400 000 dernières années, se situant à 280 parties par million (PPM), mais voilà qu'en 2005, on a atteint 380 PPM. En 2003, la chaleur était 1,5 °C supérieure à la moyenne. Cette année-là, 30 000 personnes ont trouvé la mort à cause du réchauffement, dont 14 000 en France, de dire Steven Guilbeault. « Au rythme où vont les choses, d'ici 30, 40 ou 50 ans, on va doubler la quantité de CO₂. » Ainsi, en 2060, la tempéra-

ture de la planète augmentera de 4 à 5 °C... « Heureusement, il y a des initiatives encourageantes, a-t-il sou-



Thierry Demuysière, de la Confédération des syndicats chrétiens de Belgique

ligné en faisant référence au potentiel d'utilisation de l'énergie solaire. Mais l'utilise-t-on suffisamment au Canada ? »

Le porte-parole d'Équiterre a par la suite conclu en plaidant en faveur de la poursuite des alliances entre écologistes et syndicalistes.

L'emploi et l'environnement sur un même pied

« L'environnement doit être une priorité syndicale au même titre que l'emploi », croit Thierry Demuysière, de la Confédération des syndicats chrétiens (CSC) de Belgique. C'est d'ailleurs l'importance que la CSC lui a accordée en adoptant une résolution allant dans ce sens, dès 1990.

Coordonnateur depuis dix ans du Réseau intersyndical belge de sensibilisation à l'environnement, il pense que « si les travailleurs ne s'occupent pas de l'environnement,

Photos: Alain Chagnon

« J'espère que les syndicats continueront à se mobiliser pour réduire les gaz à effet de serre. »

c'est l'environnement qui s'occupera d'eux. » Comme le système capitaliste est prédateur de ressources, « les syndicats sont souvent les mieux placés et les mieux outillés pour négocier des solutions acceptables tant pour les salarié-es que pour les entreprises et les communautés voisines », soutient Thierry Demuyssière.

Des gestes concrets en Belgique

En Belgique, a-t-il rapporté, 68 000 militantes et militants recevront un parcours à suivre en environnement, qui comprend une formation. Les économies d'énergie sont également au cœur de ses préoccupations. « L'énergie va "plomber" les budgets du secteur public. C'est important de mener une campagne d'économie d'énergie dans les bâtiments publics », a-t-il signalé. Ces mêmes économies pourraient être réinjectées dans ce secteur.

Ayant notamment une pensée pour les personnes qui travaillent dans les métropoles, Thierry Demuyssière a posé la question : « À quoi ça sert de gagner [la réduction] du temps de travail, si c'est pour le passer dans l'automobile ? » Un bon plaidoyer pour l'utilisation du transport en commun et son développement. Se faisant encourageant, il a insisté : « Il ne faut pas nécessairement être un spécialiste en environnement pour s'en occuper, mais être bien entouré. »

La pratique démontre que « les petits pas, ça marche bien et ça donne l'envie d'aller plus loin », de conclure le militant.

Ça bouge à la CSN !

Conseillère syndicale au module environnement du SRT de la CSN, Isabelle Ménard a pu vérifier de près ce qui se fait dans nos rangs en environnement. « C'est avec plaisir et beaucoup d'intérêt que nous avons visité des syndicats et constaté qu'ils sont nombreux à agir en environnement. » Elle a relevé six exemples marquants de ce qui se fait déjà en milieu de travail. À l'hôtel Delta de Sherbrooke, le virage vert a permis de réduire considérablement les déchets produits et de diminuer la consommation d'eau et d'énergie. Le taux de récupération est passé de 64 à 70 %.

À Rivière-du-Loup, chez Viandes du Breton, l'employeur a pris l'initiative, avec tout le soutien nécessaire du syndicat. Certains équipements qui utilisent beaucoup d'eau s'arrêtent automatiquement quand cela est possible. Les boues produites par l'usine sont également compostées.

Quant aux Îles-de-la-Madeleine, un projet collectif mobilise toute la communauté, dont les syndicats. Pas moins de 68 % des déchets qui y sont produits sont recyclés, réutilisés ou récupérés. Les matières putrescibles sont compostées depuis 1994.

Isabelle Ménard a également cité les exemples du quotidien *Le Soleil*, de l'entrepôt Jean-Coutu de Longueuil et du cégep de Trois-Rivières sur lesquels nous reviendrons dans un prochain reportage.



Isabelle Ménard, conseillère syndicale au module environnement du SRT de la CSN

D'autres réalisations

Lors du congrès, d'autres militants ont pu donner en exemple ce qui se fait dans leur milieu de travail. À la Commission scolaire des Laurentides, l'employeur utilise des produits biodégradables pour tous les produits sanitaires. Les élèves et le personnel font du compostage dans leurs écoles.

À l'usine de pâtes et papier de Crabtree, l'employeur a vu à la récupération de vapeur et au désencrage. Un grand nombre de mesures ont été entreprises aussi par les travailleurs. Lorsque des mandrins (outil ou pièce mécanique cylindrique) de 100 pouces cassaient, on les jetait. Maintenant, on les coupe en

longueurs de 70 pouces pour les revendre à d'autres usines Kruger.

Au CSSS Sud-Ouest Verdun, dans les CHSLD, sur chaque étage, il y a des bacs de récupération pour le papier, le métal, le plastique et le verre. Récupérer diminue les coûts relatifs aux déchets et l'économie réalisée a permis de créer un poste de préposé-e à l'entretien ménager.

« J'espère que les syndicats continueront à se mobiliser pour réduire les gaz à effet de serre », a souhaité Isabelle Ménard.

Quotidiennement, nous avons osé...

*Dans cette ville de 400 ans,
nous avons discuté
et pris des décisions en osant
regarder lucidement vers l'avenir.
Jeunes, plus âgés, femmes, hommes
et ami-es des autres continents,
nous avons tenté, chaque jour,
de bâtir un monde plus juste,
plus équitable et solidaire.*

*Nous avons également accueilli
chaleureusement et appuyé
avec conviction celles et ceux
qui continuent de lutter pour
améliorer leurs conditions
de travail et de vie, et les nôtres
par la même occasion.*

*Camarades, nous avons osé rêver
d'un monde meilleur
et agir en conséquence.
Continuons dans cette voie,
quotidiennement.*



Photos : Alain Chagnon et Michel Giroux





Oui au modèle québécois

par Pierre-Luc Bilodeau

L'ancien journaliste et conseiller politique des premiers ministres Parizeau et Bouchard, Jean-François Lisée, était invité au congrès de la CSN afin de présenter sa vision de l'État québécois et les défis que la société québécoise aura à relever. Le libre penseur en a profité pour proposer des idées qui choquent et qui bousculent.

Maintenant directeur exécutif du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal, Jean-François Lisée a d'abord rappelé son attachement au fait que le Québec est une société d'exception, en soulignant qu'ici, des femmes sont à la tête de la plus grande institution financière (Desjardins), du ministère des Finances et d'une grande centrale syndicale, la CSN. « Je suis fier de vivre dans une société où les femmes ont une place aussi importante : c'est un élément positif de l'originalité québécoise. Il faut ajouter que l'équité salariale est une particularité en Amérique du Nord. On n'est pas dans la norme conservatrice. »

Selon M. Lisée, il faut continuer à se distinguer par notre esprit progressiste. Le modèle québécois, particularisé notamment par des politiques sociales novatrices et l'interventionnisme de l'État, a été largement décrié par les chantres du libéralisme pour ses effets soi-disant nocifs sur l'économie. Or il apparaît aujourd'hui que ce modèle n'a rien à envier à celui de ses voisins.

Depuis 2000, la croissance réelle du produit national brut du Québec a dépassé celle de l'Ontario (9,5 % contre 6,9 %) et a presque égalé celle des États-Unis (9,7 %). Par contre, selon les statistiques de 2002, la production de la richesse par habitant chez l'Oncle Sam était de 21 % supérieure à la nôtre. « Certains disent qu'il faut faire le choix des Américains, mais il faut se méfier de cette moyenne. On doit se demander : ça va dans les poches de qui ? Or sur 100 dollars produits aux États-Unis, il y en a 22 qui vont dans les poches des plus riches, qui représentent 1 % de la population. Dans les faits, les Américains doivent travailler plus d'heures par semaine pour obtenir un revenu équivalent au nôtre. »

En outre, toute proportion gardée, il y a quatre fois plus d'Américains qui vivent dans la pauvreté sévère que de Québécoises et de Québécois. « Nos efforts de solidarité portent fruit. Si on en faisait encore plus, ça créerait encore plus de fruits », estime-t-il. Nos voisins ont pour leur part connu dix ans de gel du salaire minimum, une baisse marquée du taux de syndicalisation et l'arrivée massive des chaînes à grande surface comme Wal-Mart.



Jean-François Lisée

Photos : Alain Chagnon

Voir venir les coups

Le Québec n'est cependant pas à l'abri des difficultés économiques si l'on se fie aux projections de Jean-François Lisée. D'importants défis se posent sur le plan de la démographie. Une pénurie de main-d'œuvre est prévue à la suite des départs massifs à la retraite de la génération des baby-boomers. Pour combler ce manque, M. Lisée propose l'augmentation de l'immigration par le recrutement d'étudiantes et d'étudiants étrangers. « Diplômions-les nous-mêmes ! L'école est le milieu idéal d'intégration dans une société. Du coup, on stabiliserait le nombre de jeunes qui vivent ici et on stabiliserait la démographie. »

Une politique familiale plus conséquente est également un incontournable selon lui. « Si on veut créer de la richesse et aider les parents qui ont des enfants en bas âge, il faut prendre les moyens », tranche-t-il. La semaine de quatre jours sans frais pour l'entreprise serait une voie à suivre.

Les coûts environnementaux sont également au nombre des grands défis du Québec. La taxation du carbone et le financement du transport en commun seraient bénéfiques, tout comme la baisse de la consommation d'énergie. Cependant, Jean-François Lisée rejette l'idée d'une hausse progressive des tarifs d'Hydro-Québec pour y arriver, car elle n'entraînerait pas de changements significatifs dans les comportements des ménages. La

« Le grand risque, c'est de laisser la droite trouver les solutions. Il ne faut pas laisser le thème de la richesse aux riches ! »

solution passe plutôt par des actions percutantes. « Nous sommes les plus grands consommateurs d'énergie en Amérique du Nord. Il faudrait donc, d'un bloc, hausser les tarifs d'électricité, baisser les impôts et augmenter les prestations sociales. Ça va entraîner une baisse de la consommation et une hausse des revenus disponibles. En même temps, on crée de l'emploi : il va y en avoir du calfeutrage, de la rénovation. »

Une baisse de la consommation permettrait ainsi l'augmentation des exportations d'électricité, donc des revenus de l'État. C'est ce que M. Lisée considère comme étant le troisième défi important que le Québec devra relever. « Mais le grand risque, c'est de laisser la droite trouver les solutions. Il ne faut pas laisser le thème de la richesse aux riches ! »

La gauche efficace

Les succès d'un développement québécois original reposent dans le fait de sortir des sentiers battus et, surtout, de s'appuyer sur des propositions concrètes. Elles doivent être meilleures que celles de la droite, qui consistent toujours à appauvrir la grande majorité des gens au profit des plus nantis. « Il faut être plus qu'une force d'opposition, il faut être une force de proposition, ce qui signifie "penser autrement". C'est ce que j'appelle la gauche efficace. La



population sait que si on s'oppose à tous les changements, on est du mauvais côté du débat. Or l'opinion québécoise cherche l'efficacité », conclut-il.

Parmi les mesures pragmatiques, Jean-François Lisée propose la vente de 25 % d'Hydro-Québec à l'aide d'un programme d'achat québécois des actions. Cela créerait une encaisse d'environ 30 milliards de dollars pour couvrir les dépenses des services de santé et les programmes de solidarité

sociale, tout en conservant le maintien du contrôle de la société d'État à plus de 75 %.

Le Québec doit miser sur « l'entrepreneuriat privé, syndical et social ». Augmenter la productivité par heure travaillée et non le nombre d'heures travaillées. Rejeter le laisser-faire économique en adoptant plus de mesures incitatives pour les investisseurs. Le gouvernement doit obligatoirement valoriser la contribution des travailleuses et des tra-

vailleuses de l'État, au lieu de toujours les dénigrer.

Finalement, il reste un problème de taille à endiguer : le haut taux d'analphabétisme au Québec. « La richesse, c'est aussi dans la tête. L'analphabétisme au Québec, c'est une plaie, une tare. » Nous devons donc parvenir à développer la richesse que représentent les 800 000 adultes québécois incapables de lire une phrase, ou le 1,7 million d'autres incapables de comprendre un paragraphe.

Le pari du congrès vert est gagné



Photos: Alain Chagnon

Lise Poulin,
secrétaire générale de la CSN

par Benoit Aubry

Disons-le franchement, sans détour : du point de vue environnemental, les participantes et les participants au 62^e Congrès de la CSN ont fait preuve de comportements édifiants tout au long des six jours passés à Québec. La CSN, qui avait proposé aux 2000 délégué-es d'adopter des comportements visant à réduire les gaz à effet de serre (GES) et de poser plusieurs gestes pour minimiser l'enfouissement des déchets, a réussi son pari, même si certains aspects peuvent être améliorés. Ce congrès a vraiment été vert.

La secrétaire générale, Lise Poulin, l'a confirmé : « La collaboration des délégué-es à ce défi a été exemplaire. Les travailleuses et les travailleurs du Centre des congrès nous l'ont dit à plusieurs reprises : le tri des déchets a été très bien fait. Il paraît même qu'on se démarque des autres organisations en ce domaine. » Il y a de quoi se féliciter !

La belle collaboration des congressistes, qui étaient appelés à déposer leurs déchets dans des îlots de récupération (verre, plastique, métal et papier), a permis de recycler pas moins de 82,5 % des vidanges, soit 1703,5 kg, ce qui dépasse les prévisions optimistes. Parmi les matières recyclées, 28,8 % (595 kg) seront transformés en compost. Les îlots ont également permis de récupérer 483 kg de papier, 341 kg de contenants et 284,5 kg de carton. En tout et partout, 362 kg de rebuts (17,5 %) sur un grand total de 2065,5 kg devront être enfouis. Comme l'a indiqué Lise Poulin : « L'objectif de ce calcul, c'est de diminuer, au prochain congrès, la quantité de déchets produits. »

Un petit démon rouge

Le dieu automobile fait cependant figure de petit démon rouge dans cet environnement verdoyant. La CSN avait suggéré aux participants de favoriser le covoiturage et le transport en commun pour leurs déplacements, puisque ce dernier génère huit fois moins de GES que la voiture. Cependant, 2338 personnes, soit 90 % des congressistes, ont choisi l'automobile pour se rendre à Québec. Parmi eux, 41 % se sont déplacés en solitaire. Les autres voyageurs ont préféré l'autobus (5,4 %, 141 individus), le train (2,7 %, 70

et l'avion (2,3 %, 61).

Pour neutraliser les GES produits par le transport de ces personnes, la plantation de 1908 arbres sera nécessaire, mais la CSN compte boiser bien davantage. Tel qu'elle s'y était engagée, la centrale élabore présentement des projets qui seront réalisés à l'automne avec la collaboration des conseils centraux, de concert avec le Syndicat national de la sylviculture. Pour l'instant, trois régions sont ciblées.

Des plantations à connotation sociale

À Sorel, des jeunes en réinsertion

au travail, accompagnés d'ouvriers sylvicoles membres de la CSN, seront embauchés pour la plantation. Les arbres proviendraient de la Serre de Guyenne, en Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit d'une coopérative fondée en 1980 par les habitants de ce village alors qu'il était menacé de fermeture.

À Montréal, la centrale prévoit travailler avec l'organisme Soverdi, qui réalise des projets visant à réduire le nombre d'îlots de chaleur intense par la création de zones de fraîcheur provenant de la verdure. Soverdi emploiera des jeunes ex-toxicomanes et ex-détenus qui seront accompagnés, encore là, d'ouvriers sylvicoles. Un des projets qui intéressent particulièrement la CSN consiste à planter des arbres... aux abords de son siège social.

Aux Îles-de-la-Madeleine, en collaboration avec la municipalité régionale de comté, elle envisage la plantation, à Havre-Aubert, de 2000 arbres d'essences variées et peu présentes sur les îles. Le reboisement y est essentiel ; il permettra d'atteindre un meilleur équilibre écologique et d'approvisionner la nappe phréatique.

À suivre !





Photos: Alain Chagnon

Rétrospective des conflits

Accueil chaleureux des syndicats en lutte

par Benoit Aubry

Les syndicats ayant bénéficié du don de 25 \$ de solidarité et ceux qui étaient en conflit ont reçu un accueil des plus chaleureux de la part des congressistes de la centrale réunis à Québec, en mai. La foule a ovationné spontanément celles et ceux qui ont combattu et qui bataillent encore, chaque jour, pour les droits des travailleuses et des travailleurs.

Les syndiqué-es de l'Association des étudiants et étudiantes diplômés employés de McGill, d'Olympia de Saint-Simon, de la scierie Valcourt et du CPE Le Petit Équipage des Laurentides ont été accueillis au terme d'un vibrant hommage rendu par la vice-présidente de la CSN, Denise Boucher.

À l'issue de son allocution portant sur les conflits survenus et les luttes menées au cours des trois dernières années, elle a lancé : « Nous ne devons jamais perdre de vue que nos conditions de travail actuelles ont été



Denise Boucher

obtenues au prix de luttes, de batailles, et parfois de larmes, par celles et ceux qui nous ont précédés [...].

« N'oublions jamais que le combat pour la justice et l'équité doit être poursuivi sans relâche, dans toutes les sphères d'activité. C'est à ce prix, seulement, que nous pourrions vivre décemment, dans la dignité. »

Des luttes incessantes

Ces luttes, elles ont été nombreuses au cours des 36 derniers mois, dans

plusieurs secteurs d'activité : entre autres, dans les écoles, les collèges et les universités, les maisons d'hébergement, en santé et en services sociaux, dans les CPE, dans les sociétés de transport et les municipalités ainsi que dans de multiples entreprises du secteur privé, petites et grandes, telle Olymel, et dans le secteur de l'hôtellerie.

Denise Boucher a également rappelé le coup de force du gouvernement Charest, survenu dans le sec-

teur public à l'automne 2005, alors qu'il s'est enfermé dans une logique de confrontation malgré des appels clairs à la négociation de la part des syndicats. Un décret a finalement été adopté pour dicter notamment les salaires et la durée de la convention collective, on s'en souvient trop bien. En 2007, ces lois antisyndicales ont été condamnées par différentes instances importantes, dont le Bureau international du travail.

La vice-présidente a aussi fait état de la grande victoire remportée le 20 juin 2006, alors qu'après plus de vingt ans d'efforts et de mobilisation syndicale, 326 000 travailleuses ont bénéficié du règlement sur l'équité salariale dans le secteur public québécois.

Elle a d'autre part remémoré l'importante crise forestière qui sévit depuis quatre ans, entraînant des milliers de travailleurs au chômage, et souligné la vaste campagne entreprise par la CSN sur le thème *Ne laissons pas tomber la forêt*.

Denise Boucher a par ailleurs mentionné la persévérance et la détermination des 6000 agentes et agents correctionnels canadiens qui sont parvenus à une entente ratifiée le 1^{er} juin 2006, quatre ans après l'expiration de leur convention collective. Elle a aussi noté les gains substantiels obtenus pour les 136 000 travailleurs de la construction grâce au retour de la CSN-Construction à la table de négociation, en alliance avec la CSD Construction et l'International.

La vice-présidente a finalement évoqué les diverses campagnes et événements organisés par la CSN dans sa recherche d'une société plus juste, plus égalitaire et plus respectueuse de l'être humain : *Agir ensemble pour le Québec*, le Forum social québécois et *Le public, c'est la santé pour tout le monde !*

Les Premières Nations et la CSN forgent des alliances

« Les batailles ne deviennent des victoires que si nous acceptons de les engager », a déclaré Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador lors de son allocution à l'ouverture du 62^e Congrès de la CSN. Sa participation à ce congrès marque sans doute une étape de plus dans la création d'alliances avec la CSN.

Ému, Ghislain Picard a rappelé le sort déplorable réservé aux peuples des Premières Nations. L'état de nombreuses communautés autochtones relève du tiers-monde, les besoins sont énormes et les ressources manquantes. La situation des jeunes est des plus préoccupantes et les préjugés tenaces. Pourtant, la présence des Premières Nations sur l'ensemble du territoire québécois constitue un atout pour la société.



Photos: Alain Chagnon

Ghislain Picard,
chef de l'Assemblée des Premières Nations
du Québec et du Labrador

C'est dans cette optique que la CSN et l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador ont rendu publique une entente visant à soutenir l'intégration de travailleuses et de travailleurs issus des Premières Nations dans des entreprises situées à l'extérieur des réserves, dont les employé-es sont représentés par la CSN. Des projets-pilotes, en Abitibi-Témiscamingue et sur la Côte-Nord, seront mis sur pied. Cette initiative va dans le sens souhaité par les Premières Nations : créer des alliances, établir un dialogue et favoriser la compréhension et le respect.

France Désaulniers

Ginette Guérin : 20 ans à la tête de la FEESP-CSN

La Fédération des employées et employés de services publics de la CSN a souligné les 20 ans de Ginette Guérin à titre de présidente, lors d'un 5 à 7 pendant son conseil, le 29 mars, à Trois-Rivières. À l'aide d'amusantes anecdotes, plusieurs invités spéciaux ont évoqué son long parcours. Parmi ceux-ci, Gérald Larose, ancien président de la CSN, Claudette Carbonneau ainsi

que les différents coordonnateurs qui se sont succédé à la fédération depuis 20 ans. Ils ont dépeint M^{me} Guérin comme une femme franche, entière, rigoureuse et généreuse, qui ne cède en rien lorsque vient le temps de défendre les intérêts de ses membres. Ils ont de plus souligné son engagement pour les droits des femmes.

Pierre-Luc Bilodeau



FTQ et CSN

Des combats communs

Le président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), Michel Arsenault, a tenu, lors de son intervention au congrès, à souligner les combats communs menés par la FTQ et la CSN. Il a notamment rappelé la marche de Murdochville, en 1957, et l'emprisonnement des chefs syndicaux Marcel Pepin et Louis Laberge, en 1972. Aujourd'hui, les deux centrales luttent ensemble chez Olymel, Quebecor, Remstar,



Photo: Alain Chagnon

Michel Arsenault,
président de la FTQ

dans les secteurs manufacturier et forestier et contre la privatisation de la santé, dossier qui constitue une grande préoccupation pour les deux centrales.

Le nouveau président de la FTQ a tenu à rendre hommage aux militantes et aux militants syndicaux des deux centrales. « Il y a au moins dix à douze mille personnes qui font un excellent travail d'engagement militant. Continuez de parler en bien de votre centrale et de la cause syndicale. »

Pierre-Luc Bilodeau

Le gouvernement doit donner suite aux principales recommandations

Le 62^e Congrès de la CSN a adopté une proposition qui vise à interpeller le gouvernement du Québec sur l'importance d'adopter une charte de la laïcité. Celle-ci proclamerait le caractère laïc de l'État et sa neutralité ainsi que celle des institutions par rapport aux religions et elle fournirait les balises pour déterminer la façon dont cette neutralité s'exprimerait dans l'espace public. C'est en tenant compte de cette proposition que la CSN a réagi à la sortie du rapport Bouchard-Taylor, la semaine suivant son congrès, et qu'elle revendique du gouvernement qu'il aille de l'avant dans ce dossier.

En effet, la CSN a accueilli favorablement le rapport de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. « Le mémoire que nous avons déposé à la Commission évoquait plusieurs des conclusions auxquelles arrivent les commissaires lorsqu'ils affirment qu'il n'y a pas de crise des pratiques d'accommodement raisonnable, mais une crise de perception de ces réalités et qu'il



Photo : Alain Chagnon

faut déjudiciariser cette question », a indiqué la secrétaire générale de la CSN, Lise Poulin.

Des gestes attendus

« Les Québécoises et les Québécois s'attendent à ce que le gouvernement pose des gestes. Pourtant, le gouvernement est demeuré muet concernant les deux principales recommandations du rapport voulant que le Québec se dote de deux textes fondateurs importants : un premier sur l'interculturalisme, qui inclurait les valeurs communes québécoises sous forme d'une loi,

d'une déclaration ou d'un énoncé de politique, et l'autre sur la laïcité et la neutralité des agents de l'État qui en découlent », a poursuivi la secrétaire générale.

La CSN appuie plusieurs des recommandations du rapport. Les propositions sur la laïcité se rapprochent énormément de la charte proposée par la CSN, qui avait les mêmes objectifs, soit prôner une laïcité ouverte et établir avec un débat public les balises définissant la neutralité des agentes et des agents de l'État. Les commissaires ont toutefois fait le choix de fermer la

liste des agents de l'État qui doivent s'abstenir de porter des signes religieux. « Nous préconisons que cet aspect fasse partie du débat menant à l'adoption de la charte, particulièrement en ce qui concerne les enseignantes et les enseignants. Les commissaires estiment que ceux-ci devraient pouvoir porter des signes ostentatoires, alors que nous croyons qu'il y a des nuances à faire selon les ordres d'enseignement », a soutenu Lise Poulin.

« À la sortie du rapport, le gouvernement Charest a annoncé un plan d'action comportant des mesures minimales. Nous considérons qu'il doit aussi procéder à des gestes plus significatifs, comme l'adoption de textes fondateurs sur l'interculturalisme incluant les valeurs publiques communes et la laïcité. La constitution de ces textes permettra de poursuivre un débat qui, à notre avis, n'est pas terminé », a-t-elle conclu.

Michelle Filteau

Pour en savoir plus, consulter le mémoire de la CSN au www.csn.qc.ca

Les propositions du 62^e Congrès de la CSN

Les congressistes ont eu à se pencher sur plusieurs propositions, lors du congrès de la CSN. Elles ont porté sur la retraite, la conciliation famille-travail, les responsabilités sociales des entreprises, l'éducation, la santé, l'environnement, l'immigration, la formation de la main-d'œuvre, le développement économique, les statuts d'emploi, les agences de placement, les négociations commerciales et l'action syndicale internationale.

Par contre, ils n'ont pu passer au travers de tout le menu qui leur était présenté. Comme prévu aux statuts et règlements de la CSN, ce sont les délégué-es au conseil confédéral qui adopteront celles qui n'ont pu être débattues lors du congrès. À la suite de cette instance, qui s'est tenue les 11 et 12 juin, les syndicats recevront une copie de toutes les propositions adoptées par le congrès et par le conseil confédéral.

De la visite... sous le signe de la solidarité

Solidarité, c'est le mot qu'il convient d'utiliser lorsqu'il s'agit de relater le séjour de nos invité-es. Intéressés, parfois surpris, souvent préoccupés par les mêmes enjeux dans leurs propres pays, ce sont la démocratie et la liberté de parole qui les ont frappés dans les débats menés lors du congrès de la CSN. Rapide survol de quelques aspects du travail effectué par nos collègues syndicalistes venus d'ailleurs.

LES JEUNES DOIVENT OSER S'ENGAGER DANS LE MOUVEMENT SYNDICAL

Le responsable du dossier jeunesse et travail des enfants à la Confédération syndicale internationale (CSI), Philippe Gousenbourger, milite en faveur d'actions : si plusieurs organisations se targuent de faire des jeunes une priorité, cela se traduit peu en gestes concrets. Le comité jeunes de la CSI dispose de son propre forum et cela permet une concertation sur des enjeux de portée mondiale. Également, concernant leur campagne contre le travail des enfants, il souligne que si les pires formes d'exploitation dans le monde diminuent, il reste quand même 200 millions d'enfants qui travaillent. Un guide d'action sur cet enjeu majeur est en préparation.



Philippe Gousenbourger

Photos : Alain Chagnon

EN FRANCE, L'HEURE EST À LA QUÊTE D'UNITÉ

Le gouvernement français veut réformer le fonctionnement des services de l'État tout en diminuant les moyens, observe François Chérèque, secrétaire général de la Confédération française démocratique du travail (CFDT). Sous couvert de flexibilité dans la fonction publique, les syndicats français sont persuadés que cela signifie surtout que certains fonctionnaires iront travailler dans le privé. Que le gouvernement réduise les moyens de l'État, en particulier dans les domaines de la solidarité, de la santé et de la justice, est évidemment un choix qui ne peut satisfaire les syndicats.



François Chérèque

EN COLOMBIE, ÊTRE SYNDICALISTE, C'EST RISQUER SA VIE

S'adressant aux congressistes, Carlos Rodriguez Diaz, président de la Centrale unitaire des travailleurs de Colombie (CUT) a signalé que les syndicalistes de son pays sont les cibles de choix de toutes les parties engagées dans la guerre civile qui dure depuis 50 ans : les paramilitaires, la guérilla et les agents de l'État. Avec l'assassinat de 2571 dirigeants syndicaux depuis 1986, dont 21 depuis le début de l'année 2008, l'extrême violence envers les syndicalistes sévit dans le pays andin au moment où le gouvernement colombien négocie des accords d'échanges commerciaux avec les États-Unis et... le Canada. Avec 47 000 travailleuses et travailleurs syndiqués sur une population active de 18 millions, en 2007, la solidarité internationale est d'une importance capitale !



Carlos Rodriguez Diaz

AU SÉNÉGAL, LES FEMMES VEULENT PRENDRE LEUR PLACE

Un projet de partenariat avec l'Union nationale des syndicats autonomes du Sénégal (UNSA) a été mis en avant par la CSN en 2007. Awa Wade est responsable du département Genre et équité de l'UNSA et Mame Saye Seck



Awa Wade et Mame Saye Seck

est chargée de la francophonie syndicale au sein du département des relations internationales de l'UNSA. Toutes deux ont souligné à quel point l'établissement de jumelages entre militantes permettait l'échange d'expériences et le renforcement de liens entre des femmes du Nord et celles du Sud. Pour les syndicats sénégalais, un défi de taille consiste à amener les femmes à joindre les syndicats, à identifier leurs problèmes particuliers et à réfléchir sur les revendications qui leur sont propres.

France Désaulniers

Un mouvement syndical qui ose s'engager !

par France Désaulniers

Le mouvement syndical international fait face à de nombreux défis. Nous avons demandé à Guy Ryder, de la Confédération syndicale internationale (CSI), de quelle façon il peut se déployer pour faire face aux grands enjeux de la mondialisation.

La mondialisation telle que nous la vivons va à l'encontre des intérêts des travailleuses et des travailleurs. Les salaires stagnent, les bénéfices des grandes entreprises atteignent des niveaux records, il importe donc de changer la mondialisation de façon fondamentale. « Il faut faire en sorte

que les droits des travailleurs soient protégés et garantis partout dans le monde », a-t-il affirmé.

Monsieur Ryder estime qu'il faut travailler avec l'Organisation mondiale du commerce, la Banque mondiale et l'Organisation internationale du travail pour changer les règles de base de la mondialisation. « Cela est bien sûr un travail à long terme. Alors entre-temps, nous devons apprendre à être plus efficaces pour œuvrer dans les conditions actuelles. Les grandes entreprises travaillent selon des stratégies mondiales, alors nous devons répondre à ces stratégies du capital avec des stratégies syndicales mondiales. »

Il faut renouveler l'internationalisme syndical. Pour Guy Ryder, la fondation de la CSI, il y a 18 mois, est un pas dans la bonne direction. Cette nouvelle confédération doit être un instrument utilisé en ce sens et il faut que l'action internationale

soit partie intégrante de l'action syndicale nationale et locale.

De quelle façon la CSN peut-elle contribuer ?

« Nous demandons à nos affiliées, qui sont présentes dans plus de 150 pays et territoires, d'être des organisations actives et engagées. L'un des grands enjeux, c'est le renforcement du mouvement syndical dans les pays en voie de développement et ceux qui sont en transition. La CSN participe et elle doit continuer à apporter une solidarité pratique, son expérience, ses idées. Le thème du congrès de la CSN nous invite à oser au quotidien, à changer, à relever les grands défis du changement. Je retrouve, ici, au Québec, des idées et l'énergie dont nous avons besoin.

« La CSI intervient régulièrement pour dénoncer des assassinats, des enlèvements ou des menaces contre des syndicalistes dans le

monde entier. Des campagnes sont organisées et la CSN y participe régulièrement. On sait que nos actions ont des impacts ! Nous avons des témoignages à cet effet. Cela peut contribuer à libérer des syndicalistes, à réduire des peines, en Chine par exemple, au Zimbabwe récemment.

Pour un travail décent

Le 7 octobre aura lieu la Journée mondiale pour le travail décent. C'est-à-dire un travail bien rémunéré, qui permet de vivre décemment, où les droits fondamentaux sont protégés, où il existe une protection sociale adéquate et où les problèmes sont résolus par le biais du dialogue social. Le principe du travail décent concerne toutes les travailleuses et tous les travailleurs ; bien que les circonstances soient différentes selon les pays, il est universel.

« Nous souhaitons que nos organisations affiliées se mobilisent et organisent des activités, des séminaires ou des manifestations pour démontrer que la demande pour un travail décent, c'est une demande universelle. »



Photo: Alain Chagnon

Guy Ryder
est secrétaire général de la CSI,
à laquelle est affiliée la CSN depuis
sa fondation en novembre 2006.

Perspectives  **CSN**

Perspectives CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux
514 598-2131
Publié quatre fois par année, il est tiré à 28 500 exemplaires et distribué gratuitement à tous les syndicats de la CSN.

Coordination

Jacqueline Rodrigue
jacqueline.rodrigue@csn.qc.ca

Adjointe à la coordination

Lyne Beaulieu

Rédaction

Benoit Aubry, Pierre-Luc Bilodeau,
Michel Crête, France Désaulniers,
Michelle Filteau, Denise Proulx,
Jacqueline Rodrigue, Lyle Stewart

Correction d'épreuves

Lyne Beaulieu, Claire Trecia

Conception graphique

Jean Gladu et Sophie Marcoux

Soutien technique

Carole Archambault

Photographie

Alain Chagnon, Michel Giroux,
ontribution militante

Caricature

Boris

Impression

Les syndiqué-es CSN de
l'imprimerie Impart-Litho

Distribution

Module de distribution de la CSN

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus

514 598-2233

ISSN : 1705-6527

Dépôt légal - Bibliothèque et archives
nationales du Québec, 2008

Dépôt légal - Bibliothèque et
archives Canada, 2008

Envoi de poste publication
n° de convention : 40064900

Retourner toute correspondance ne
pouvant être livrée au Canada à :
CSN, 1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5

Vous

les professionnel-les
de l'hôtellerie



*Négociations
2008*



FÉDÉRATION
DU COMMERCE - CSN

SECTEUR DE
L'HÔTELLERIE

